

Nombre de Conseillers : En exercice : 10 Présents : 8
--

## Séance du 18 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf,  
Le dix-huit novembre à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-LA-REORTE,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
Sous la présidence de M. Jean-Marc NEAUD, Maire.  
Date de convocation : 12 novembre 2018

Étaient Présents : Mesdames Évelyne COTTEL, Christelle GABORIT,  
Messieurs Laurent BELLENGE, Eric BERNARDIN, Jérôme BRUNET, Francis DUBOIS, Jean-Marc NEAUD,  
Ludovic PICHERIT.

Absente et représentée : Florence GEORG par Ludovic PICHERIT

Absent non excusé : Jacky MARTIN

M. Eric BERNARDIN a été élu secrétaire.

### Ordre du jour :

Délibération : Indemnité du trésorier pour 2019  
Projet éolien Windström (info taxes)  
Frais de fonctionnement école / cantine pour 2018  
Délibération pour l'attribution et le montant du fermage de la parcelle à Javernay  
Défibrillateur (mise aux normes obligatoire)  
Devis pour le nettoyage de la parcelle de la commune à La Crignolée  
Repas de Noël jeudi 19/12 cantine (inscription)

### **19-38 Objet : Concours du receveur municipal. Attribution de l'indemnité**

Vu l'état liquidatif présenté le 31 octobre 2019 par M. ARSICAUD Eric, après délibération, les membres du Conseil Municipal à **9 voix pour décident** d'accorder à M. ARSICAUD Eric, comptable du Trésor, l'indemnité de conseil au taux de 50 % et l'indemnité de budget d'un montant de 30.49€ ; dit que cette somme sera inscrite au budget 2019 au compte 6225.

### **19-39 Objet : Location d'une partie de la parcelle ZP0007 (4 294m<sup>2</sup>) à M.BELMONTET Gérard**

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la demande de M. BELMONTET Gérard domicilié à Breuil-la-Réorte 64, rue de la Glycine, Javernay qui propose de louer une partie de la parcelle ZP 0007 « Le Franchissement » sur notre commune, moyennant un fermage. Le montant du fermage sera de 5 quintaux de blé par hectare. Les tarifs tiendront compte de l'augmentation pratiquée au barème du fermage des terres agricoles.

**Après délibération**, le Conseil Municipal, à 9 voix pour donne un avis favorable à cette demande

### **19-40 Objet : Location d'une partie de la parcelle ZP0007 (4 294m<sup>2</sup>) à M.DUBOIS Gary**

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la demande de M. DUBOIS Gary domicilié à Breuil-la-Réorte 156, rue de la Rivière, Javernay qui propose de louer une partie de la parcelle ZP 0007 « Le Franchissement » sur notre commune, moyennant un fermage. Le montant du fermage sera de 5 quintaux de blé par hectare. Les tarifs tiendront compte de l'augmentation pratiquée au barème du fermage des terres agricoles. **Après délibération**, le Conseil Municipal, à 9 voix pour donne un avis favorable à cette demande.

**Achat d'un défibrillateur**

Une obligation d'installer un défibrillateur accessible à tous est faite à toutes les communes. Celui que nous avons actuellement se trouve dans le sas de la mairie. Il est donc disponible aux heures de présence de la secrétaire en semaine et lors des locations le week-end.

Avec le city stade, la maison des associations et l'école, il faut qu'un 2<sup>ème</sup> soit installé en extérieur sur le site au plus près des éventuels besoins de la population. Le conseil municipal valide cet achat.

Le devis proposé en partenariat entre l'AMF et Cardiac Sciences sera signé pour un coût total de 1 688€ HT soit 2025.60€ TTC :

1 défibrillateur nouvelle génération : 1 313€ HT

1 boîtier mural avec alarme et chauffage : 355€ HT

1 contrat de maintenance : 150€ HT

La signalisation sera offerte par Cardiac Sciences. Il sera installé sur le bureau de direction à côté de la sortie de secours de l'école. Un électricien sera contacté pour effectuer le branchement. (coût supplémentaire à prévoir)

**Devis pour le nettoyage de la parcelle à La Crignolée**

3 devis ont été demandés pour ce travail en HT :

Auguste = 3 360€ / Transterrassement = 2 085€ / Stava.tp = 2 760€

Au vu du montant, il sera demandé à Transterrassement d'effectuer ces travaux.

De plus, comme leur matériel sera sur place, ils feront en même temps le busage du fossé à La Crignolée pour 2 260€ HT. Cela devrait être fait avant la fin de l'année. Le conseil valide ces travaux.

**Tracteur**

Il arrive demain, mardi 10. Il comportera une cabine de protection réalisée par Central Garage.

**Information élections municipales**

Monsieur Neaud informe les membres du conseil son intention de ne pas se représenter aux prochaines élections. Un article dans l'hebdo devrait paraître dans le prochain numéro. Il a des projets et cette fonction demande beaucoup de temps et d'investissement et il souhaite pouvoir se consacrer entièrement à son activité professionnelle.

Rappel des dates : 15 et 22 mars 2020

Fin de la séance

Laurent BELLENGE

Éric BERNARDIN

Evelyne COTTEL

Francis DUBOIS

Ludovic PICHERIT pour  
Florence GEORG

Christelle GABORIT

Ludovic PICHERIT

Jean-Marc NEAUD